



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpiades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

**52940 DS-250-N 1500 230V 50HZ**

Répond aux normes suivantes :

EN-12418:2000+A1:2009 Scies de chantier à tronçonner les matériaux – Sécurité.

EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque.

EN 61029-1:2009+A11:2010 Sécurité des machines-outils électriques semi-fixes - Partie 1: Règles générales.

EN 60204-1:2006+A1:2009 Sécurité des machines - Equipement électrique des machines -- Partie 1: Règles générales.

EN 61000-6-4:2007+A1:2011 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-4: Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels.

EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-2: Normes génériques - Immunité pour les environnements industriels.

EN 61000-3-3:2013 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.

EN 61000-3-2:2014 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils  $\leq 16$  A par phase).

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines.

Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.

Directive 2012/19/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Directive 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Jordi Soler Balcells

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Josep Maria Piera Liria



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubí (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpiades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

**52915 DX-350-N 1300 230V 50HZ**

Répond aux normes suivantes :

EN-12418:2000+A1:2009 Scies de chantier à tronçonner les matériaux - Sécurité

EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque

EN 61029-1:2009+A11:2010 Sécurité des machines-outils électriques semi-fixes - Partie 1: Règles générales

EN 60204-1:2006+A1:2009 Sécurité des machines - Equipement électrique des machines -- Partie 1: Règles générales

EN 61000-6-4:2007+A1:2011 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-4: Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels

EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-2: Normes génériques - Immunité pour les environnements industriels

EN 61000-3-3:2013 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

EN 61000-3-2:2014 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils  $\leq 16$  A par phase)

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines

Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

Directive 2012/19/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Directive 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Jordi Soler Balcells

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Josep Maria Piera Liria



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubí (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpiades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

**45910 ND-200 230V 50Hz.**

Répond aux normes suivantes :

EN-12418:2000+A1:2009 Scies de chantier à tronçonner les matériaux - Sécurité

EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque

EN 61029-1:2009+A11:2010 Sécurité des machines-outils électriques semi-fixes - Partie 1: Règles générales

EN 60204-1:2006+A1:2009 Sécurité des machines - Equipement électrique des machines -- Partie 1: Règles générales

EN 61000-6-4:2007 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-4: Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels

EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-2: Normes génériques - Immunité pour les environnements industriels

EN 61000-3-3:2008 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

EN 61000-3-2:2006+A1:2009+A2:2009 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils  $\leq 16$  A par phase)

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines

Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

Directive 2012/19/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Directive 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Jordi Soler Balcells

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Josep Maria Piera Liria



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubí (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpíades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

## 81994 GENOILLERES FLEX

Répond aux normes suivantes :

EN 14404:2004+A1:2010 Équipements de protection individuelle - Protection des genoux pour le travail à genoux.

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

Règlement (UE) 2016/425 du parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Jordi Soler Balcells

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Josep Maria Piera Liria



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubi (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpíades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

## 81998 GENOILLERES GEL COMFORT

Répond aux normes suivantes :

EN 14404:2004+A1:2010 Équipements de protection individuelle - Protection des genoux pour le travail à genoux.

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

Règlement (UE) 2016/425 du parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Jordi Soler Balcells

Josep Maria Piera Liria

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubi (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpíades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

## **50994 KIT TC-180 230V 50/60HZ**

Répond aux normes suivantes :

- EN 60745-1:2009+A11:2010 Outils électroportatifs à moteur - Sécurité - Partie 1: Règles générales
- EN 60745-2-22:2011 Outils électroportatifs à moteur - Sécurité - Partie 2-22: Règles particulières pour les tronçonneuses à disques
- EN 62233:2008 Méthodes de mesures des champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques et similaires en relation avec l'exposition humaine
- EN 55014-1:2006+A1:2009+A2:2011 Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1: Emission
- EN 55014-2:1997+A1:2001+A2:2008 Compatibilité électromagnétique - Exigences relatives aux appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2: Immunité - Norme de famille de produits
- EN 61000-3-3:2008 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61000-3-2:2006+A1:2009+A2:2009 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils  $\leq 16$  A par phase)

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

- Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines
- Directive 2006/95/EC du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- Directive 2004/108/EC du Parlement Européen et du Conseil du 15 décembre 2004 relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
- Directive 2012/19/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Directive 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Jordi Soler Balcells

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Josep Maria Piera Liria



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubí (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

La société, Germans Boada S.A., av. Olimpiades 89-91, P.O Box 14-08191 Rubi (Barcelone-Espagne), déclare sous sa seule responsabilité que le produit :

**54911 DV-200 1000 230V 50HZ**

Répond aux normes suivantes :

EN-12418:2000+A1:2009 Scies de chantier à tronçonner les matériaux - Sécurité

EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque

EN 61029-1:2009+A11:2010 Sécurité des machines-outils électriques semi-fixes - Partie 1: Règles générales

EN 60204-1:2006+A1:2009 Sécurité des machines - Equipement électrique des machines -- Partie 1: Règles générales

EN 61000-6-4:2007+A1:2011 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-4: Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels

EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 6-2: Normes génériques - Immunité pour les environnements industriels

EN 61000-3-3:2013 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné  $\leq 16$  A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

EN 61000-3-2:2014 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils  $\leq 16$  A par phase)

Qui à son tour respecte les réglementations européennes suivantes :

Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines

Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

Directive 2012/19/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Directive 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques



# DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Prénom, noms et adresse de la personne responsable  
de la préparation du Dossier Technique :Av.  
Olimpiades 89-91, Rubí (Barcelone)

Jordi Soler Balcells

Av. Olimpíades 89-91, Rubí (Barcelona)

Prénom, noms et fonction de la personne autorisée :

Josep Maria Piera Liria



**GERMANS BOADA, S.A.**  
Avgda. Olimpíades. 89-91  
08191 Rubí (Barcelona)  
NIF. A08244915  
**R&D**

28/03/2025